

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 23 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 15 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Sylvie ROCHE
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

**VOTE : En exercice : 36****Présents : 22 / Représentés : 12****Votants : 34**Votaient par procuration :

M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)  
Mme Annick FOREST (à M. Daniel PEYNON)  
Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)  
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)  
M. Bruno BOSLOUP (à Mme Josiane HUGUET)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à M. Julien THEILLIER)  
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)  
M. Cyrille COURTY (à M. Didier BLANC)  
M. Daniel DUVERT (à Mme Laurence GONINET)

Absentes :

Mme Sophie CARRÉ  
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ECONOMIE – PAI – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020**

## **ECONOMIE – PAI – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020**

\*\*\*\*\*

- VU la réalisation des trois premières tranches de travaux d'aménagement et de viabilisation des terrains du Parc d'Activités Entre Dore et Allier conduite en 2009-2010, 2012-2013 et 2017-2018

Monsieur le Président fait part qu'une aide financière au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2020 peut-être sollicitée par la Communauté de Communes pour le financement de la quatrième tranche des travaux d'aménagement et de viabilisation des terrains du Parc d'Activités Entre Dore et Allier. Le taux de subvention étant de 30% plafonné à 150 000€ (soit un plafond des travaux subventionnés de 500 000€ HT) ; l'assiette des travaux subventionnables de l'aménagement des zones d'activités sera réduite du montant du prix de revient de commercialisation.

Cette quatrième tranche de travaux sera ventilée en une tranche ferme et une tranche conditionnelle en fonction de la commercialisation de la partie grand lot de la ZAC.

- Tranche ferme de travaux : élargissement de la sortie de JPC Créations (Partie bureaux), création de l'entrée de lot sur le terrain dédié au stockage des marchandises (entrepôt de 5500 m<sup>2</sup>), travaux de finition d'une partie de l'allée des Acacias (pose de bordure et mise en œuvre d'enrobé le long de la parcelle cédée à JPC Créations), espaces verts
- Tranche conditionnelle : prolongation sur 100 mètres supplémentaires de l'allée des Châtaigniers, prolongation du réseau EU, téléphonie, gaz, alimentation BT/HT, éclairage public, espaces verts

Le bureau de maîtrise d'œuvre EGIS France a été sollicité pour le chiffrage de ces nouveaux travaux, le montant estimatif de ces travaux s'établit à 200 000€ HT hors travaux d'espaces verts estimés à 35000€ HT, honoraires de maîtrise d'œuvre (24 500€ HT) et travaux de concessionnaires réseaux (en cours de chiffrage).

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

Printemps 2020 : Lancement de la consultation

Septembre 2020 : Démarrage des travaux de la tranche ferme (durée des travaux 1.5 mois)

Ces travaux reprendront le même principe d'aménagement et de composition paysagère des trois tranches précédentes (poursuite de la voirie, gestion des eaux pluviales par un système de noues paysagères, cheminement piétonnier, créations d'allées forestières le long de la voirie aménagée).

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire :

- De valider les travaux présentés et le calendrier de réalisation des travaux précédemment exposés ;
- de solliciter une subvention de 30% au titre de la DETR pour les travaux d'aménagement et de viabilisation de la tranche 4 du Parc d'Activités Entre Dore et Allier ;
- d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Coût (HT)	Nature des recettes	Coût (HT)
<b>Frais d'ingénierie</b> (MOE, Géomètre)	<b>30000€</b>	<i>Aides publiques :</i> DETR (30%) à solliciter	
Tranche ferme	20000€	sur montant des dépenses	3000€
Tranche conditionnelle	10000€	éligibles hors concessionnaires	
<b>Travaux de viabilisation</b>	<b>200000€</b>	(265000€ HT) et déduit du prix de vente de la parcelle à aménager de 1.7 ha 255000€)	
Tranche ferme	50000€	Région Auvergne	
Tranche conditionnelle	150000€	Rhône-Alpes (A solliciter renégociation Contrat Ambition Région)	A solliciter
<b>Espaces Verts</b>	<b>35000€</b>		
Tranche ferme	20000€		
Tranche conditionnelle	15000€		
<b>Concessionnaires de réseaux</b>		<i>Total Aides Publiques - Prévisionnel</i>	3000€
<i>SIAEP Dore Allier – AEP</i>	En cours de chiffrage		
<i>SIEG Alimentation HT/BT</i>	En cours de chiffrage	<i>Autofinancement</i>	262000€
<i>SIEG / Eclairage Public</i>	En cours de chiffrage		
<b>TOTAL DEPENSES (HT)</b>	<b>265000€ HT</b>	<b>TOTAL RECETTES (HT)</b>	<b>265000€ HT</b>

- De l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2020 auprès de la sous-préfecture de Thiers ;

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 27 janvier 2020

Signé par Florent MONEYRON, Président.